



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 20 MAI 2025

L'an deux mil vingt cinq, le 20 Mai à 20 Heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Pierrette LUCHE, Maire.

Membres présents : Pierrette LUCHE, Cécile ODORICO, Monique MENDEZ, Christine SAINT-LOUBERT, Rémy CABAN, Alain LAUZIÈRE, Franck LAPEYRÈRE.

Membres avec pouvoir : Monsieur Alain DUBOIS pouvoir donné à Monsieur Alain LAUZIÈRE
Madame Béatrice FERRERE pouvoir donné à Monsieur Franck LAPEYRÈRE

Secrétaire de séance : **Rémy CABAN**

Approbation du compte-rendu de la séance 01 Mai 2025

Après lecture, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1°) POINT SUR LE PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) :

La réunion n'a pas eu lieu et reportée) au 11 Juin 2025

2°) POINT SUR VILLAGE D'AVENIR AVEC LE COMITE DE PILOTAGE EN JUIN :

L'accompagnement du « Village d'Avenir » arrive à son terme en juin. Le dernier comité de pilotage aura lieu le 17 Juin de 14 heures à 16 heures en présence de Monsieur le Sous-Préfet d'Arrondissement et de la Déléguée Régionale de l'ANTS (trois grandes orientations ont été retenues pour lesquelles le cabinet accompagnant donnera des éléments de mise en route de projets à moyen et long terme (financement, partenariat).

Ainsi se dessinent les projets futurs qui permettent d'affirmer la position de la commune au sein du Grand Auch Cœur de Gascogne, notamment dans l'élaboration du PLUi.

3°) ENTRETIEN TUNNEL AVEC CONVENTION :

Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie nous propose une convention qui permettrait l'entretien du tunnel et la protection de la colonie de chauve-souris qui y est implantée. Après lecture de la convention, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette proposition ; le cadre étant trop contraignant.

.../...

Mairie de Castin

Rue de la Mairie 32810 CASTIN

Tél : 05 62 05 76 04

Mail : mairie.castin@gmail.com

Site internet : www.castin.fr



4°) ACTION PREVENTION ROUTIERE prévue fin 2025 :

A la suite de la demande d'un groupe d'habitants de plus de 60 ans, Madame la Maire propose la tenue d'une journée de remise à niveau du code de la route pour les seniors. Le coût en serait de 720,00 € et la conférence des financeurs pourrait prendre en charge 70 % de la dépense. Le conseil municipal autorise Madame la Maire à mettre en œuvre cette demande de subvention.

5°) CHOIX APPLICATION (Intra-Muros, Panneau Pocket ou illiwap) :

Après force débat, le conseil municipal choisi l'application « Illiwap » pour un an et à l'essai et charge Madame la Maire des démarches afférentes.

6°) CHANTIER JEUNESSE ET FRESQUE :

Le chantier jeunesse aura lieu du 07 au 12 Juillet. Un travail de collaboration étroite avec le service jeunesse du service Grand Auch Cœur de Gascogne et une sollicitation de chaque parent va permettre la tenue de l'atelier. La création d'une fresque est prévue et après discussion, le conseil municipal autorise qu'elle est lieue à la salle des fêtes.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

➤ SECURITE INFORMATIQUE :

Madame la Maire informe le conseil municipal que le Grand Auch a souscrit un dispositif de sécurité informatique et que la commune fera partie des bénéficiaires de ce service.

- Information du tournoi de basket 3/3 prévu le 14 Juin 2025
- Lecture et commentaires de la convention Valoris pour la mise en place du conteneur à vêtements
- Information sur la possibilité de la création d'un apéritif du vendredi soir. Projet soumis par un groupe d'habitants de Castin.
- Rédaction du journal communal programmé

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22 Heures 00.